Nations Unies S/PV.5723



Conseil de sécurité

Soixante-deuxième année

Provisoire

5723e séance

Mercredi 25 juillet 2007, à 10 heures
New York

Président :	M. Wang Guangya	(Chine)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Belgique	M. Verbeke
	Congo	M. Gayama
	États-Unis d'Amérique	Mme Wolcott Sanders
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. de La Sablière
	Ghana	M. Christian
	Indonésie	M. Kleib
	Italie	M. Spatafora
	Panama	M. Arias
	Pérou	M. Voto-Bernales
	Qatar	M. Al-Nasser
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Johnston
	Slovaquie	M. Burian

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

07-43775 (F)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Michael C. Williams, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Williams à prendre place à la table du Conseil.

Puisque c'est la dernière fois que l'Ambassadeur Jean-Marc de La Sablière participe aux travaux du Conseil en sa qualité de Représentant permanent de la France, je saisis cette occasion pour lui dire, au nom du Conseil, tout le bien que nous pensons de lui en tant que collègue et ami. L'Ambassadeur Jean-Marc de La Sablière a représenté la France au Siège de l'ONU pendant 13 années au total, dans le cadre de trois affectations. Selon toute vraisemblance, on se souviendra surtout de lui pour le brio avec lequel il a dirigé les missions annuelles du Conseil de sécurité en Afrique centrale, dont la dernière en République démocratique du Congo dans le cadre de la mission que le Conseil a effectuée le mois dernier en Afrique. L'Ambassadeur de La Sablière a également apporté une grande contribution en présidant avec énergie le Groupe de travail sur les enfants et les conflits armés.

Tout en adressant un chaleureux au revoir à l'Ambassadeur de La Sablière, les autres membres du Conseil et moi-même tenons à lui souhaiter plein succès dans ses futures entreprises. Bon voyage.

M. de La Sablière (France) : C'est sans doute la dernière fois que je siège dans cette salle. Je voudrais donc vous remercier, Monsieur le Président, des propos amicaux et si aimables que vous avez eus à mon endroit. J'y suis très sensible. Si vous me le permettez, je voudrais dire deux mots au Conseil.

Tout d'abord, je voudrais dire que ce fut pour moi un honneur que de représenter la France au Conseil de sécurité pendant près de cinq ans, de défendre ses positions et d'être celui qui a porté ses initiatives en faveur de la paix et de la sécurité dans le monde. Ce fut une tâche exaltante.

Nous autres qui siégeons dans cette enceinte sommes, je pense, bien placés pour savoir que nous vivons dans un monde instable où les menaces à la paix et à la sécurité, anciennes et nouvelles, peuvent se cumuler dangereusement. Les crises, les conflits internes et régionaux, la protection des civils et des enfants, le terrorisme et les risques de prolifération d'armes de destruction massive appellent une coopération internationale active, une ONU forte et un Conseil de sécurité à la hauteur des responsabilités qui lui sont confiées par la Charte.

La tâche du Conseil est difficile et – peut-être pas toujours, mais souvent – elle est couronnée de succès à court ou moyen terme. J'ajouterai que le Conseil, agissant au nom de la communauté internationale, n'est jamais aussi fort que lorsqu'il est uni. C'est pourquoi, dans la mesure du possible, la France favorise ici le consensus sur de bons textes ou un large soutien.

L'esprit de coopération au sein du Conseil est essentiel. J'en ai toujours bénéficié. Je voudrais en remercier les collègues et leur mission. Je voudrais les remercier de la qualité de nos relations personnelles et de leur amitié.

Enfin, je voudrais, pour terminer, remercier également le secrétariat du Conseil qui nous soutient dans notre travail ainsi que les traducteurs et interprètes, qui, je l'espère, n'ont pas trop souffert au cours des années de la cadence de mon élocution.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de La Sablière de son intervention émouvante au sujet des activités du Conseil et des bonnes relations de travail qu'entretiennent les membres du Conseil.

(*l'orateur poursuit en chinois*)

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé de M. Michael C. Williams, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général, à qui je donne la parole.

M. Williams (*parle en anglais*) : Je voudrais à mon tour présenter mes vœux de plein succès à l'Ambassadeur Jean-Marc de La Sablière et le remercier de son soutien inlassable aux activités que les Nations Unies mènent au Moyen-Orient.

Depuis mon dernier exposé au Conseil de sécurité, un certain nombre d'événements politiques ont fait naître l'espoir. Le plus notable a été la reprise des contacts de la communauté internationale et d'Israël avec le Gouvernement du Premier Ministre Salam Fayyad. Le 25 juin, le Président égyptien Moubarak, a accueilli à Charm al-Cheikh le Premier Ministre Olmert, le Roi Abdullah II de Jordanie et le Président Abbas. Le 16 juillet, le Président Bush a prononcé un important discours dans lequel il a annoncé une série de mesures destinées à épauler le Gouvernement palestinien en vue de la tenue, cet automne, d'une rencontre internationale qui serait présidée par la Secrétariat d'État Rice. Il y a surtout lieu de se féliciter du fait que, le 16 juillet, le Président Abbas et le Premier Ministre Olmert ont eu une entrevue très positive sur différents aspects de la question du statut final. Il s'agissait de leur première rencontre en l'espace de trois mois. La semaine dernière, le 19 juillet, le Quatuor s'est réuni à Lisbonne en compagnie de son nouvel envoyé spécial, M. Tony Blair. Et, aujourd'hui, les Ministres jordanien et égyptien des affaires étrangères sont arrivés en Israël pour discuter de l'Initiative de paix arabe.

Il s'agit d'une formidable dynamique diplomatique. Mais ces évolutions encourageantes sont contrebalancées par les problèmes de plus en plus complexes sur le terrain, où la violence perdure. La situation dans la bande de Gaza s'est plus ou moins stabilisée depuis mon dernier rapport. Le Hamas, qui contrôle Gaza, a arrêté des opposants politiques et ceux qu'il accuse de collaborer avec Israël. Au moins deux hommes ont été tués alors qu'ils étaient détenus par le Hamas et des groupes palestiniens de défense des droits de l'homme affirment que des actes de torture ont été commis.

Le journaliste de la BBC Alan Johnston, qui avait été enlevé par l'Armée de l'islam, a été relâché le 4 juillet. Le Secrétaire général a exprimé son grand soulagement à la libération de M. Johnston, qui est resté prisonnier pendant près de quatre mois. Le Hamas a par la suite arrêté 12 membres de l'Armée de l'islam et de groupes islamiques affiliés soupçonnés d'être à l'origine de l'enlèvement de M. Johnston et d'avoir commis les récentes attaques dirigées contre l'école américaine et une librairie chrétienne.

Pendant la période à l'examen, on a recensé plus d'une vingtaine d'attaques palestiniennes, impliquant 192 tirs d'obus de mortier et de roquettes contre les points de passage de Gaza et Israël. L'aile militaire du Hamas est responsable de la plupart des tirs de roquettes et d'obus de mortier. Elle a revendiqué 10 attaques visant Kerem Shalom ainsi que cinq autres dirigées contre Erez. Toutefois, le Jihad islamique et la Brigade des martyrs d'Al-Aqsa ont également mené des attaques à ces points de passage. Le Jihad islamique a par ailleurs été responsable de la plupart des tirs au lance-roquettes et au mortier effectués contre Israël, alors que le Hamas n'a revendiqué qu'une seule de ces attaques pendant la période à l'examen. À maintes reprises, le Secrétaire général a condamné l'emploi de la violence par la partie palestinienne, qui vise les civils – faisant des blessés et des dégâts matériels – et bloque l'acheminement de l'aide destinée aux habitants de Gaza.

D'après le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH), les opérations militaires israéliennes se sont poursuivies tout au long de la période à l'examen, tuant 52 Palestiniens, dont quatre enfants, et en blessant 109 autres, dont trois enfants. Trente-trois de ces morts ont eu lieu à Gaza. Un Israélien a été tué et 18 autres, dont un enfant, ont été blessés. Les Forces de défense israéliennes (FDI) continuent de commettre des assassinats ciblés à Gaza. En Cisjordanie, les FDI ont procédé presque quotidiennement à des raids dans des villes et des villages, causant la mort de quelque 20 Palestiniens et arrêtant au moins 244 supposés militants de différentes factions palestiniennes. J'invite Israël à mettre un terme à ces opérations, et à transférer la responsabilité de la sécurité de la Cisjordanie à l'Autorité palestinienne.

La prise du contrôle de Gaza par le Hamas, et l'absence de forces de sécurité de l'Autorité palestinienne ont fait que les points de passage reliant Gaza et le reste du monde sont pour la plupart inutilisables. Le Secrétaire général, notamment dans sa déclaration du 13 juillet, s'est dit préoccupé par cette situation et l'impact qu'elle a sur la vie économique. Il estime qu'il est essentiel que l'Autorité palestinienne fasse tout son possible pour garantir le bien-être des Palestiniens de Gaza. L'ONU encourage l'Autorité palestinienne à coopérer avec l'Égypte, Israël et la communauté internationale afin d'étudier toutes les

possibilités de rendre opérationnels ces points de passage.

Les organismes des Nations Unies ont redoublé d'efforts durant le moins dernier, de concert avec Israël et l'Autorité palestinienne, pour faciliter et garantir le passage continu de biens humanitaires essentiels par le carrefour de Kerem Shalom. En tout, 65 000 tonnes d'aliments et de fournitures médicales de base sont entrées dans la bande de Gaza, commercialement ou par le biais de l'ONU, satisfaisant ainsi à 88 % des besoins essentiels en nourriture de la population.

Il apparaît toutefois clairement que l'aide humanitaire seule ne suffira pas pour enrayer le déclin économique que l'on observe actuellement, dû à la cessation des échanges commerciaux, en provenance ou à destination de la bande de Gaza. La fermeture du point de passage de Karni depuis le début du mois de juin a empêché l'exportation des produits agricoles et industriels destinés aux marchés d'Israël, de Cisjordanie ou d'ailleurs. Elle a également empêché des matériaux essentiels à la production de biens industriels et au secteur de la construction de parvenir à Gaza. Pour l'ONU uniquement, cette situation a entraîné l'arrêt de projets d'une valeur de 213 millions de dollars. La Banque mondiale estime à l'heure actuelle que plus de 75 % des usines de Gaza ont dû fermer et que plus de 68 000 travailleurs ont été temporairement licenciés. Si l'on n'ouvre pas les points de passage aux importations et aux exportations, la crise économique placera la bande de Gaza, déjà appauvrie, dans une situation plus difficile encore.

Il est particulièrement préoccupant de constater que bien peu de progrès ont été réalisés pour régler la question des quelque 6 000 Palestiniens qui ne parviennent pas à rentrer d'Égypte pour se rendre dans la bande de Gaza. J'exhorte toutes les parties à agir promptement afin de hâter le retour de la population déplacée.

J'en viens maintenant aux événements politiques. Le 13 juillet, le Gouvernement d'urgence du Premier Ministre Fayyad a été reconduit dans ses fonctions en tant que Gouvernement provisoire, qui continuera à travailler tant que la fin de son mandat ne sera pas votée par la législature palestinienne ou tant que des élections ne seront pas tenues. Le Conseil législatif palestinien a tenté de se réunir à plusieurs reprises mais, à cause du Hamas et du Fatah qui, en alternance, l'ont boycotté, aucune séance n'a été tenue. Le fait qu'Israël détienne toujours 45 législateurs palestiniens aggrave la situation, et nous nous rallions à l'Union européenne pour demander leur libération. Étant donné ces obstacles, le Conseil législatif palestinien n'a pas été en mesure de respecter l'échéance prévue par la Loi fondamentale pour un vote de confiance au Gouvernement d'urgence, tel que demandé par le Premier Ministre Fayyad.

Le 16 juillet, le Président Abbas a recommandé l'organisation des élections présidentielle et du Conseil législatif palestinien anticipées. Toutefois, rien ne permet d'indiquer à quel moment ces élections pourraient avoir lieu, et l'on ne sait pas bien comment ou à quel moment on sortira de l'impasse actuelle. Je me dois de rappeler que les réunions auxquelles j'ai personnellement participé dans la région indiquent qu'il n'existe pour l'instant pas de perspective de réconciliation entre le Hamas et le Fatah du Président Abbas.

La mise en place du Gouvernement d'urgence indépendant du Premier Ministre Fayyad, le 15 juin, chaleureusement salué par les membres du Quatuor, a permis à la communauté des donateurs de fournir à nouveau une aide financière directe. Le Premier Ministre Olmert s'est dit résolu à appuyer le nouveau Gouvernement du Premier Ministre Fayyad en transférant les recettes fiscales, en améliorant considérablement la circulation des personnes en Cisjordanie, en relançant la coopération économique et en matière de sécurité, et en libérant certains détenus palestiniens. À cet égard, le 1er juillet, Israël a transféré 117 millions de dollars de recettes fiscales palestiniennes, et, le 20 juillet, il a libéré 255 détenus palestiniens. Je note avec satisfaction la manière positive et pragmatique avec laquelle Israël et l'Autorité palestinienne coopèrent.

Dans le cadre d'une démarche qui aidera le Premier Ministre Fayyad sur le terrain, l'Autorité palestinienne et Israël sont également parvenus à un accord qui prévoit que 178 militants recherchés déposent les armes et s'y engagent par écrit en échange de la suppression de leurs noms de la liste des personnes les plus recherchées par Israël.

Je voudrais saluer les efforts fructueux réalisés par le Premier Ministre Fayyad pour verser l'intégralité de leur salaire à 160 000 fonctionnaires de l'Autorité palestinienne employés en Cisjordanie, mais aussi, et surtout, dans la bande de Gaza. C'est la première fois en 15 mois que les salaires ont été intégralement versés aux fonctionnaires. Cela a injecté plus de 100 millions

de dollars dans l'économie palestinienne, avec des effets qui se sont immédiatement fait sentir sur le bien-être quotidien des familles palestiniennes. Il convient de noter que 20 000 membres des forces de sécurité affiliées au Hamas ainsi que les 11 000 fonctionnaires du Hamas n'avaient pas reçu de salaire au cours de l'année écoulée.

Dans ce climat positif de confiance, le Président Abbas et le Premier Ministre Olmert se sont rencontrés le 16 juillet, une décision saluée par le Quatuor, et ont repris leur dialogue lors d'une réunion très positive. Il m'a été indiqué que toutes les questions ont été abordées, de celle des détenus à celle de la difficile discussion relative aux questions liées au statut définitif.

Dans un important discours prononcé le 16 juillet, le Président Bush a appuyé le processus de renforcement des institutions palestiniennes avant les difficiles négociations qui porteront sur la création d'un État palestinien, et il a annoncé l'intention des États-Unis de convoquer une réunion internationale cet automne, présidée par la Secrétaire d'État Rice, avec la participation d'Israël, des Palestiniens et des États de la région. Le Secrétaire général s'est félicité de cette initiative. S'agissant du Quatuor, il a indiqué à Lisbonne la semaine dernière qu'il attendait avec intérêt les consultations en vue de la préparation de cette réunion et s'est dit favorable à ce que cette réunion offre un soutien diplomatique aux parties dans leurs discussions bilatérales et dans les négociations qu'elles mèneront pour ouvrir la voie à un État palestinien.

Le renforcement des institutions se fera sous la houlette de l'ancien Premier Ministre britannique Tony Blair, nommé Représentant du Quatuor le 27 juin. Le 19 juillet, le Quatuor s'est félicité qu'il consente à le représenter et a examiné avec lui le travail urgent qu'il restait à faire. Le Quatuor a enjoint les parties et tous les États de la région à travailler en étroite collaboration avec M. Blair et a encouragé la communauté internationale à apporter un appui dynamique à son action.

M. Blair revient aujourd'hui de la région, après avoir mené des consultations avec les dirigeants palestiniens et israéliens ainsi qu'avec les parties prenantes. Sa première visite visait à évaluer la situation actuelle avant un retour dans la région en septembre afin de commencer à appliquer son plan stratégique, avant la tenue de la réunion internationale de l'automne. Le Secrétaire général et nos partenaires du Quatuor sont résolus à offrir à M. Blair le soutien nécessaire au succès de sa mission.

À cet égard, nous nous félicitons de la proposition de la Norvège de relancer le Comité spécial de liaison, avec le soutien annoncé du Président Bush et d'autres membres de la communauté internationale, afin de discuter des questions de gestion de l'aide, du soutien financier apporté à l'Autorité palestinienne et de la réforme institutionnelle palestinienne. La réunion se tiendra à New York au mois de septembre, en marge de l'Assemblée générale.

Je voudrais maintenant parler du Liban. Le Liban continue de faire face à une situation politique et de sécurité précaire. Le Conseil a déjà été informé des deux attentats terroristes en moins d'un mois qui ont pris pour cible la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), ainsi que de l'état d'avancement de l'enquête.

À Beyrouth, l'impasse politique subsiste, aucun changement de position de la part des parties n'étant perceptible. Les 14 et 15 juillet, la France a accueilli une réunion de personnalités politiques libanaises représentant les participants au dialogue national libanais. Cette importante initiative a débouché sur la création d'un forum au sein duquel les principes et les engagements politiques de base ont été réaffirmés et les participants se sont engagés à éviter d'avoir recours à la violence pour aplanir leurs divergences politiques.

Nous appuyons les efforts diplomatiques louables et constants de la France ainsi que ceux de la Ligue des États arabes visant à aider les Libanais à parvenir au consensus. Le Coordonnateur spécial du Secrétaire général pour le Liban est resté en contact étroit avec les parties et a continué de plaider en faveur de la reprise du dialogue et de compromis pour rapprocher les positions des parties. Le Secrétaire général demande aux États Membres de la région d'appuyer les parties libanaises dans leurs efforts pour parvenir à un consensus.

L'armée libanaise poursuit ses combats intenses contre l'organisation militante Fatah al-Islam dans le camp de réfugiés palestiniens de Nahr el-Bared dans le nord du Liban. Les combats qui ont éclaté le 20 mai dernier ont, à ce jour, entraîné la mort de 114 soldats libanais, d'au moins 47 combattants du Fatah al-Islam et d'un nombre non déterminé de civils. Le 6 juillet, deux manifestants palestiniens ont été tués au cours d'un affrontement avec l'armée. L'armée et certaines

factions palestiniennes ont pris des mesures pour empêcher que de tels incidents se reproduisent et pour réduire au minimum les risques de voir la violence s'étendre à d'autres camps palestiniens au Liban.

Un assaut de grande ampleur a été lancé le 13 juillet par l'armée contre une centaine de combattants se trouvant encore dans le camp de Nahr el-Bared. Lors de cet assaut, le Fatah al-Islam a tiré des roquettes Katyusha à partir du camp retranché sur des villes et villages alentour, faisant une victime civile le 17 juillet.

Les violations aériennes de la Ligne bleue par Israël se sont poursuivies et ont même augmenté notablement au cours de la période considérée. La FINUL a enregistré au total 271 survols israéliens au cours du mois écoulé. Ces survols constituent une violation de la souveraineté libanaise. Le Secrétaire général demande aux autorités israéliennes de tirer pleinement parti du mécanisme tripartite approprié qui existe au sein de la FINUL pour examiner les questions préoccupantes.

En conclusion, après l'effondrement du Gouvernement d'unité nationale, l'Autorité palestinienne dirigée par le Président Abbas demeure la seule autorité légitime, et je me félicite de la réaction rapide de la communauté internationale en vue de fournir une assistance financière et un appui politique au Gouvernement provisoire du Premier Ministre, M. Fayyad.

Toutefois, il importe que la population de Gaza ne soit pas punie à cause de la prise du pouvoir par le Hamas. La réouverture des points de passage pour empêcher l'effondrement total de l'économie à Gaza reste une priorité. L'intervention humanitaire et les secours d'urgence ont constitué une mesure efficace à court terme, mais une solution dirigée par le Président Abbas reste une nécessité pressante. À plus long terme, Gaza et la Cisjordanie ne sauraient rester séparées. Il n'y a qu'un État palestinien futur, et il comprend aussi bien la Cisjordanie que la bande de Gaza.

Les nouvelles relations entre le Premier Ministre Olmert, le Président Abbas et le Premier Ministre Fayyad débutent sous un jour prometteur. Nous devons encourager les parties à continuer de renforcer la confiance en honorant les engagements pris au titre de la Feuille de route. Israël doit éliminer les points de contrôle en Cisjordanie, démanteler les avant-postes et geler l'expansion des colonies de peuplement. Le Président Abbas doit, quant à lui, continuer d'œuvrer pour faire cesser la violence, désarmer les milices palestiniennes et réformer les institutions palestiniennes. Honorer ces engagements constituera des fondements solides en vue de la réunion internationale de l'automne prochain. J'espère qu'elle constituera une étape importante pour entamer des négociations bilatérales dont le but doit être une paix juste, globale et durable.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Williams de son exposé.

(*l'orateur poursuit en chinois*)

Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 35.